



Rapport comité des garants de la Convention citoyenne des quartiers populaires de la ville de Laval

Nous,

Héloïse ARHUR,
Rihaoui CHANFI,
Vincent D'AGOSTINO,
Dominique GOURSAUD,
Francine PELE,

Garants de la Convention Citoyenne pour les quartiers populaires de la ville de Laval présentons notre rapport d'observations.

Nous tenions, dans un premier temps, à remercier la ville de Laval pour la confiance accordée dans cet exercice démocratique.

Nous avons apprécié notre rôle d'écoute et d'observation pour garantir la transparence des débats de cette Convention citoyenne. Nous souhaitons également, au-delà du rôle qui nous a été attribué, souligner la richesse humaine de cet exercice qui nous a permis de nombreuses rencontres et de vives émotions en constatant la progression, à chacune des séances, des membres de la Convention citoyenne.

Nous avons identifié quatre thématiques sur lesquelles nos observations se portaient, notre rapport est donc structuré selon ces quatre thématiques.

1 - Les moyens alloués par la Ville de Laval à la Convention citoyenne pour les quartiers populaires

Au service de cette grande ambition, la ville de Laval a déployé des moyens humains et financiers importants. La ville de Laval a su créer les conditions pour que cette Convention citoyenne se déroule dans les meilleures conditions.

Parmi ces conditions qui, selon nous, ont permis la réussite de cette Convention nous souhaitons souligner la rémunération accordée aux participants, la mise en place d'une garde d'enfants de 0 à 12 ans ainsi que l'organisation de la restauration.

Nous souhaitons également saluer l'engagement des agents municipaux pendant toute la période de la Convention pour répondre aux questionnements et aux besoins des participants. Nous n'oublions pas la mobilisation des agents municipaux en amont du lancement des sessions de réunion qui a permis la représentativité de l'assemblée et le recueil de la parole des habitants – socle fondamental pour apporter une réponse à la problématique posée.

Si nous considérons que la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville était le meilleur choix symbolique pour la tenue des réunions, nous soulignons toutefois le manque d'espace qui a pu apporter de la confusion sonore lors des sessions.

Enfin, nous soulignons un manque de temps pour répondre de façon pleinement apaisée à la problématique posée. Nous suggérerions de conserver l'amplitude de la Convention de deux mois en augmentant le nombre de réunions. De plus, nous avons observé des difficultés de capacité de travail le vendredi soir pour bon nombre de participants.



2 - L'animation de la Convention citoyenne

L'équipe d'animation a fait preuve d'une forte énergie entraînant toute l'assemblée dans une dynamique très positive et constructive. Nous soulignons la bienveillance avec laquelle l'équipe d'animateurs a mené les débats et accompagné les participants durant ces trois week-ends.

Nous notons le niveau trop hétérogène des groupes de travail qui a conduit les animateurs à être parfois trop directifs pour garantir une nécessaire progression équilibrée entre les groupes.

Enfin, au regard des difficultés rencontrées lors des auditions par certains participants, nous aurions apprécié que l'équipe d'animation prépare les groupes à ces sessions extrêmement denses en exposant dès le début de la journée d'auditions les conditions particulières du jour.

3 - Les participants

C'est avec beaucoup d'émotion que nous transmettons nos observations sur les participants. En effet, nous avons observé une grande bienveillance et un profond respect entre les participants. Nous avons pu observer l'espoir que suscitait cette Convention naître auprès de certains participants. Sur l'une des six thématiques traitées, nous avons pu noter une certaine tension. En effet, l'un des deux sous-groupes constitué sur cette thématique a éprouvé des difficultés pour établir un consensus. Selon nous, les difficultés rencontrées par ce petit groupe de participants résidaient dans les vives émotions que suscitait le sujet.

Nous saluons évidemment la discipline dans laquelle s'est tenue cette Convention citoyenne, les participants ont été particulièrement assidus.

Chacun des participants a pu s'exprimer librement bien que des personnalités plus fortes aient bénéficié d'un temps de parole plus important.

4 – Rédaction et restitution du Manifeste aux élus lavallois

La dernière session a été dédiée à la rédaction du Manifeste, une session longue et lourde pour les participants. Par conséquent, les débats ont été écourtés par les participants eux-mêmes. Par ailleurs, il est essentiel de noter que la rédaction du Manifeste s'est faite selon un procédé très respectueux des volontés de chacun.

Nous saluons l'organisation de la restitution du Manifeste auprès des élus du Conseil Municipal de Laval. Cette dernière a été chaleureuse et participative, le dialogue a été initié entre élus et participants.

Enfin, nous soulignons le fort engagement et la remarquable détermination avec laquelle les participants ont restitué et transmis leurs travaux au Conseil Municipal.